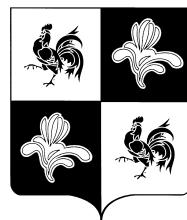


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



4 novembre 2013

SESSION ORDINAIRE 2013-2014

**PROPOSITION D'AJUSTEMENT DU BUDGET 2013
PROPOSITION DE BUDGET INITIAL 2014
DU PARLEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS**

Introduction

En ses réunions du 11 octobre et du 4 novembre, le Bureau a approuvé l'ajustement du budget 2013, la proposition de budget 2014 et le montant de la dotation pour 2014. Il appartient maintenant à la commission spéciale du budget et du compte de les examiner et à l'assemblée plénière de les adopter.

1. Ajustement 2013

Dépenses

Budget ordinaire

La proposition d'ajustement porte les dépenses ordinaires de 3.848.750,00 € à 3.913.250,00 €, soit une hausse de 64.500,00 € (1,6 %) par rapport au projet initial.

Ces hausses s'expliquent essentiellement par des frais de personnels plus élevés qu'envisagés.

Quatre éléments principaux :

- la prolongation de l'absence pour maladie de l'huisier-chauffeur du greffe et donc la poursuite de son remplacement;
- les suites du changement de présidence (préavis des membres de l'ancien cabinet et aide administrative à la présidente sortante);
- l'indexation qui a eu lieu en janvier 2013 et non en avril, comme envisagé lors de la confection du budget selon les projections du Bureau du Plan;
- la prise en compte d'un 5^{ème} groupe politique en I2 – Indemnités (erreur matérielle lors de la confection du budget).

Les autres rubriques compensent à la baisse ces hausses (avec certains transferts internes), sans toutefois pouvoir les compenser complètement. Le nouveau loyer du Lombard 77 a également été fixé à 310.000,00 €, ce qui a permis de diminuer le montant provisionnel inscrit au budget 2013 (360.000,00 € au lieu de 390.000,00 €).

Budget extraordinaire

Globalement, les dépenses liées au déménagement et à l'installation dans le nouveau bâtiment ont pu être réduites de 25.000,00 € et sont donc ramenées à un maximum de 300.000,00 €.

Cette baisse du budget extraordinaire compense également partiellement la hausse du budget ordinaire.

Total : si l'on compare l'ensemble des dépenses ordinaires et extraordinaires, la hausse globale de l'ajustement est limitée à 39.500,00 €.

Recettes

Afin de compenser cette hausse et dans le souci de ne pas solliciter une hausse de la dotation (3.710.000,00 €), il est proposé de solliciter les fonds propres du Parlement francophone bruxellois, à concurrence de maximum 120.000,00 € en plus des 300.000,00 € déjà prélevés sur la réserve spéciale « nouveau bâtiment ».

2. Budget 2014

Dépenses

Budget ordinaire

La réalisation du budget 2014 est caractérisée par la prise de possession du nouvel immeuble du greffe.

Si certaines dépenses comme le loyer sont maintenant connues, la gestion de ce nouveau bâtiment ne permet pas encore d'en définir avec précision les dépenses liées.

La charge supplémentaire en frais de personnel a été intégrée et est inférieure à celle permise par les décisions antérieures du Bureau telles que fixées dans le statut et qui ont été approuvées par la séance plénière, puisque nous proposons, dans un premier temps, de nous limiter à deux huissiers (3/4 temps) et un huissier à plein temps. Lorsque les besoins seront mieux définis, une mise au point pourra être effectuée.

Les procédures sont en cours et devraient être terminées fin 2013.

Ces dépenses nouvelles induisent, comme déjà annoncé, une hausse sensible des dépenses qui se cumulent d'ailleurs avec des coûts supplémentaires liés à l'échéance électorale de 2014 (préavis des membres du secrétariat de la présidence, entrée en service des futurs collaborateurs de la nouvelle présidence, indemnités de sortie des anciens membres du Bureau bénéficiant de « droits acquis »).

Toutefois, et en accord avec le Collège, le Bureau a veillé à limiter au maximum la hausse des dépenses afin de lisser au plus la hausse de la dotation dans le temps. Ainsi, le budget est fixé à 4.000.000 €.

Budget extraordinaire

Les frais extraordinaires liés à l'installation disparaissent (à l'exception d'une réserve de 25.000 € pour dépenses imprévues).

Un budget de 50.000,00 € a été prévu pour les manifestations éventuelles liées aux 25 ans du Parlement, dont un colloque prévu le 23 janvier 2014.

Au total, on peut remarquer cependant que le total des dépenses ordinaires et extraordinaires de 2014 est inférieur à celui de 2013 initial ou ajusté.

Recettes

La hausse progressive de la dotation pour faire face aux dépenses nouvelles est nécessaire et était d'ailleurs prévue de longue date. Pour ne pas impacter les dépenses essentielles de la Commission communautaire française, elle est cependant limitée à 100.000 €

Le montant pour 2014 est fixé à 3.810.000,00 €. Le solde est couvert par des prélèvements sur la réserve « nouveau bâtiment », à concurrence de 140.000,00 € et sur la réserve générale pour 50.000,00 €.

Examen des rubriques – budget ordinaire

Dépenses

RUBRIQUE A : PERSONNEL

Les chiffres en matière de personnel ont été calculés en tenant compte des projections établies par le PRB. L'augmentation est liée à une indexation, les hausses liées aux anciennetés barémiques et progressions dans la carrière de certains agents. Les recrutements prévus sont également budgétés.

RUBRIQUE B : ABONNEMENTS – LIVRES

Légère hausse pour tenir compte de l'évolution du prix des journaux et de quelques abonnements supplémentaires.

RUBRIQUE C : BÂTIMENT

Il a été tenu compte du loyer tel que décidé par le PRB et le PFB et d'une estimation des charges, ainsi que des frais de maintenance et de nettoyage de ces nouveaux locaux. C'est le principal poste susceptible d'être revu lors de l'ajustement, une fois les données réelles connues.

RUBRIQUE D : MOBILIER, ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL

Statu quo, sauf concernant les frais de connexion informatique et de mise à jour du site internet qui sont revus à la hausse.

RUBRIQUE E : FOURNITURES ET FRAIS

Légère diminution en fonction des dépenses moyennes des années antérieures.

RUBRIQUE F : TRANSPORTS

Statu quo. Afin de limiter la hausse des dépenses, le remplacement du véhicule du greffe âgé de 7 ans est reporté à 2015.

RUBRIQUE G : RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

Légère baisse pour tenir compte du caractère électoral de 2014.

RUBRIQUE H : INITIATIVES CULTURELLES

Légère baisse des dépenses.

RUBRIQUE I : FONCTIONNEMENT PFB ET COMMISSIONS

Légère hausse suite à la préfiguration de l'indemnité de départ de certains anciens membres du Bureau qui ne seraient pas réélus en 2014.

RUBRIQUES J À R

Adaptation aux besoins constatés.

Recettes

Hormis la dotation qui est augmentée pour les motifs et selon les modalités expliquées plus haut, les recettes sont stables.

3. Dotation 2014

Sur cette base, il est proposé de fixer à 3.810.000,00 € le montant de la dotation que le Collège a prévu à son budget 2013 ajusté. Aucune modification de la dotation n'étant nécessaire en 2012.

AJUSTEMENT 2013
BUDGET 2014

Ventilation des rubriques

DEPENSES

1. Ordinaires

	Rubrique	Compte 2011	Ajustement 2012	Budget 2013	Ajustement 2013	Budget 2014
A	Personnel	1.968.900,06	2.143.000,00	2.236.500,00	2.378.500,00	2.434.500,00
A1	Traitements, indemnités	1.489.420,78	1.663.000,00	1.750.000,00	1.750.000,00	1.890.000,00
A2	Calcul	8.376,39	10.000,00	12.000,00	12.000,00	15.000,00
A3	Non-permanents	128.089,11	85.000,00	80.000,00	140.000,00	100.000,00
A4	Réserve	572,77	5.000,00	5.000,00	5.000,00	5.000,00
A5	formation	931,70	10.000,00	15.000,00	10.000,00	10.000,00
A6	Intervention achat ordinateur	4.886,98	5.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
A7	Dotation service social	12.000,00	12.000,00	12.500,00	12.500,00	12.500,00
A8	Traitements, secrétariat présidence	289.256,86	315.000,00	315.000,00	405.000,00	350.000,00
A9	Assurances	35.365,47	38.000,00	40.000,00	37.000,00	45.000,00
B	Abonnements, livres	4.369,14	6.500,00	8.000,00	7.500,00	9.500,00
B1	Codes, livres	68,54	2.000,00	3500,00	1500,00	3500,00
B2	Abonnements, journaux	4.300,60	4.500,00	4.500,00	6.000,00	6.000,00
C	Bâtiments	386.001,63	439.000,00	508.500,00	460.000,00	502.500,00
C1	Loyers, charges, assurances	330.391,67	353.000,00	390.000,00	360.000,00	373.500,00
C2	Taxes	47.699,23	77.000,00	80.000,00	80.000,00	80.000,00
C3	Abonnements	189,61	500,00	500,00	500,00	1.000,00
C4	Nettoyage, maintenance	5.833,52	6000,00	35.000,00	18.500,00	45.000,00
C5	Rafraîchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C6	Entretien parking Lombard	1.887,60	2.500,00	3.000,00	1.000,00	3.000,00
D	Mobilier, équipement, matériel	47.487,34	65.500,00	65.500,00	60.500,00	71.000,00
D1	Entretien, location	19.326,39	30.000,00	25.000,00	20.000,00	20.000,00
D2	Aménagements complémentaires	4.643,47	7.500,00	7.000,00	7.000,00	10.000,00
D3	Assurances	560,59	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
D4	Matériel informatique	22.956,89	25.000,00	25.000,00	25.000,00	25.000,00
D5	Internet	0,00	2.000,00	7.500,00	7.500,00	15.000,00
E	Fournitures, frais d'administration	140.146,73	166.000,00	178.500,00	163.500,00	161.250,00
E1	Fournitures et imprimés	15.377,46	20.000,00	30.000,00	20.000,00	22.750,00
E2	Documents parl.	99.109,12	110.000,00	110.000,00	105.000,00	100.000,00
E3	Photocopies et Reprobel	102,08	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
E4	Téléphonie et poste	25.558,07	35.000,00	37.500,00	37.500,00	37.500,00
F	Transports	37.182,18	16.000,00	16.000,00	17.000,00	17.000,00
F1	Entretien, fonctionnement	7.574,36	15.000,00	15.000,00	16.000,00	16.000,00
F2	Déplacements divers	375,70	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00
F3	Remplacement véhicules	29.232,12	0,00	0,00	0,00	0,00
G	Relations publiques et internationales	38.139,81	75.000,00	80.000,00	70.000,00	60.000,00
G1	Protocole	22.749,26	30.000,00	30.000,00	30.000,00	30.000,00
G2	Sous rubrique supprimée					
G3	Relations internationales	5.424,57	35.000,00	40.000,00	30.000,00	20.000,00
G4	Promotion	9.965,98	10.000,00	10.000,00	10.000,00	10.000,00
H	Initiatives culturelles / sociales	44.323,72	60.500,00	73.000,00	75.500,00	70.500,00
H1	Parrainages	19.371,01	30.000,00	30.000,00	40.000,00	35.000,00
H2	Initiatives culturelles / sociales	24.952,71	30.000,00	30.000,00	30.000,00	35.000,00
H3	Inscriptions à colloques	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00
H4	Organisation colloques	0,00	0,00	12.500,00	5.000,00	0,00
I	Fonctionnement P.F.B. et commissions	309.364,47	325.750,00	333.750,00	329.750,00	346.250,00
I1	Commissions, Bureau, Bureau élargi	11.613,45	20.000,00	20.000,00	15.000,00	15.000,00
I2	Indemnités	114.167,23	115.000,00	116.000,00	127.000,00	128.500,00
I3	Rémunérations collaborateurs	164.598,33	178.000,00	185.000,00	175.000,00	175.000,00
I4	Indemnité de départ	9.366,46	0,00	0,00	0,00	15.000,00
I5	Services aux membres	7.869,00	11.000,00	11.000,00	11.000,00	11.000,00
I6	Groupes de travail			0,00	0,00	0,00
I7	Assoc. anciens parlementaires francophones	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00	1.750,00
J	Frais financiers	2.941,77	2.500,00	4.000,00	6.000,00	10.000,00
L	Honoraires études, jury	23.595,91	25.000,00	65.000,00	65.000,00	35.000,00
M	Divers	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
N	Aide aux groupes	255.384,00	264.000,00	280.000,00	280.000,00	282.000,00
Q	Installation définitive	0,00	6.000,00	0,00	0,00	0,00
R	Gestion futur bâtiment	3.561,55	5.000,00	0,00	0,00	0,00
Totaux		3.261.398,31	3.600.250,00	3.848.750,00	3.913.250,00	4.000.000,00

2. Extraordinaires

Intitulés	Compte 2011	Ajustement 2012	Budget 2013	Ajustement 2013	Budget 2014
Portail informatique	63.298,75	0,00	0,00	0,00	0,00
Présidence européenne et activités diverses	12.997,77	0,00	0,00	0,00	50.000,00
Installation nouveau Bâtiment mobilier	0,00	0,00	125.000,00	150.000,00	0,00
Déménagement	0,00	0,00	50.000,00	20.000,00	0,00
Expo Inauguration	0,00	0,00	15.000,00	15.000,00	0,00
Inauguration	0,00	0,00	15.000,00	7.500,00	0,00
Déménagement – Informatique	0,00	0,00	75.000,00	75.000,00	0,00
Imprévus Nouveau Bâtiments	0,00	0,00	45.000,00	32.500,00	25.000,00
Totaux	76.296,52	0,00	325.000,00	300.000,00	75.000,00

RECETTES**1. Ordinaires**

Intitulés	Compte 2011	Ajustement 2012	Budget 2013	Ajustement 2013	Budget 2014
Dotation CCF	0,00	3.600.000,00	3.710.000,00	3.710.000,00	3.810.000,00
Report 2010 vers 2011	3.500.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes propres	96.983,12	65.000,00	50.000,00	70.000,00	75.000,00
Plus-Value sur vente d'immobilisés	5.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Loyer parking + qp entretien	20.191,56	17.000,00	15.000,00	15.000,00	0,00
Prélèvement sur fonds social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	3.622.674,68	3.682.000,00	3.775.000,00	3.795.000,00	3.885.000,00

2. Prélèvements sur les fonds propres

Intitulés	Compte 2011	Ajustement 2012	Budget 2013	Ajustement 2013	Budget 2014
Prélèvement sur le fonds social (informatique)	63.298,75	0,00	0,00	0,00	0,00
25 ans du Parlement	0,00	0,00	0,00	0,00	50.000,00
Prélèvement sur le fonds social – Compensation de la dotation	0,00	0,00	0,00	120.000,00	0,00
Prélèvement sur la réserve nouveau bâtiment (650.000 € au 31 décembre 2012)	0,00	0,00	400.000,00	300.000,00	140.000,00
Prél. fds social pour Présidence européenne et activités diverses	12.997,77	0,00	0,00	0,00	0,00
Totaux	76.296,52	0,00	400.000,00	420.000,00	190.000,00

1113/4703
I.P.M. COLOR PRINTING
₹02/218.68.00